

Avant-propos et remerciements

Débutée en novembre 2010, l'élaboration de ce document d'objectifs a été le fruit d'un travail commun de savoir-faire et de réflexions mené avec les acteurs et les partenaires locaux au sein du comité de pilotage et des groupes de travail.

Par le biais d'une concertation transparente, participative et structurée, la mise en œuvre du programme Natura 2000 sur le site du Mondarrain et de l'Artzamendi a permis de découvrir le patrimoine naturel de notre territoire et de connaître ses enjeux environnementaux pour aboutir à la réalisation d'un véritable plan d'action local en matière de développement durable.

Une appréciation large de l'ensemble des bénéfiques et des enjeux liés à cette démarche permet d'identifier Natura 2000 comme un outil de valorisation des territoires ruraux qui a pour ambition une gestion dynamique et concertée des espaces.

Cependant, la réussite de ce programme dépend de tous : les fondements sont désormais posés, à nous maintenant de saisir l'occasion d'agir concrètement en faveur de la protection de notre patrimoine naturel. Il est de notre responsabilité de conserver ce territoire riche et varié ne serait-ce que par respect des générations futures.

Dans un contexte actuel où les équilibres sont fragiles et même si le maintien des activités socio-économiques n'est pas incompatible avec les objectifs de préservation de la biodiversité, il est nécessaire de porter une attention toute particulière à la réalisation de travaux et l'émergence de projets respectueux de l'environnement.

Je remercie pour leur participation, leur aide et leur confiance, les élus, les membres du comité de pilotage, les services de l'Etat, les différents partenaires locaux, les experts scientifiques, les personnes enquêtées ainsi que toutes les personnes qui se sont investies dans les groupes de travail.

Jean-Paul IRIQUIN,
Président du COPIL,
Président du SIVU Natura 2000 Mondarrain Artzamendi,